

Comité syndical ORDRE DU JOUR du 9 octobre 2024 CHAMPSAC

18h : Renouvellement d'un représentant des délégués des communes de Dordogne au Bureau syndical élection par les délégués du Collège 3 du Comité syndical (délégués des communes, communautés de communes et villes-portes)

18h30 : ouverture du Comité syndical.

1 CHARTE – GOUVERNANCE – FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

1.1	Installation du Bureau syndical	p 5
1.2	Note d'information – Point d'étape Révision de la Charte du Parc 2026-2041	p 8
1.3	Fermeture de poste	p 9
1.4	Création d'un emploi permanent « Administration et Finances » – tableaux des effectifs	p 10
1.5	Création d'un emploi en contrat de projet « Chargé.e de mission Tourisme durable »	p 14
1.6	Mise en place du « forfait mobilités durables » pour les agents du Syndicat mixte du PNR PL	p 16
1.7	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P)	p 18
1.8	Adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le CDG24	p 25
1.9	Renouvellement de l'adhésion au Pays Périgord vert	p 27
1.10	Modification de la composition du Conseil scientifique du PNR PL	p 28
2 1	MILIEUX AQUATIQUES – GEMAPI	
2 I 2.1	MILIEUX AQUATIQUES – GEMAPI Budget principal du PNR PL - Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits : Décision modificative n°2	p 32
	Budget principal du PNR PL - Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits :	p 32
2.1	Budget principal du PNR PL - Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits : Décision modificative n°2 Budget annexe GEMAPI – Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits :	•
2.1	Budget principal du PNR PL - Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits : Décision modificative n°2 Budget annexe GEMAPI – Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits : Décision modificative n°2	p 33
2.1 2.2 2.3	Budget principal du PNR PL - Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits : Décision modificative n°2 Budget annexe GEMAPI – Appel à projet zones humides 2023 - Ouverture de crédits : Décision modificative n°2 Attribution marché étangs AAPZH 2023 Conventions entre le SYMBA Bandiat-Tardoire et le PNR PL pour l'effacement de plans d'eau dans le cadre de l'appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine « restauration des	p 33

3	FORET - AGRICULTURE - CIRCUITS COURTS	
3.1	Candidature à l'Appel à projet Soutien à la structuration des projets alimentaires territoriaux (PAT) de niveau 2	p 38
4	TOURISME - COMMUNICATION	
4.1	Renouvellement adhésion au Comité départemental de la Dordogne	p 40
5	CULTURE – ÉDUCATION AU TERRITOIRE – IMPLICATION DES HABITANTS	
5.1	Partenariat avec le projet « Où atterrir ? » du collectif Rivages	p 42
6	Urbanisme – Paysages – Patrimoine	
6.1	Ateliers Hors les Murs 2024 : travaux universitaires	p 43
6.2	Convention partenariale de territoire en matière de veille foncière	p 45
7	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	
7.1	Villes et Villages Étoilés et candidature au label Territoire étoilé de l'ANPCEN	p 46
<u>No</u>	otes d'information	
	 Mon Restau Responsable Actualité Tourisme et Sports de nature 	p 48 p 49
Re	evue de presse	p 53